Depuis 5 ans vous êtes représenté à l'Assemblée nationale par Henri GINOUX qui, en 1973, a battu largement le candidat du Programme commun.

Membre très actif de la Commission des Finances et Président du Groupe d'Etudes des P.M.E., son travail parlementaire lui a valu d'être classé, d'après une étude scientifique publiée par « Le Point », parmi les meilleurs députés de France.

Bien qu'il appartienne à la majorité, il a toujours tenu à conserver sa liberté de parole et n'a jamais hésité à voter selon sa conscience, même si ce n'était pas conforme aux vues gouvernementales.

Face aux énarques et aux technocrates, il a su défendre avec beaucoup de bon sens, des propositions concrètes et pratiques sur des problèmes qu'il connait bien, comme chef d'entreprise et comme Maire de Montrouge.

Parce qu'il s'intéresse beaucoup plus aux problèmes quotidiens de ses concitoyens qu'aux querelles politiques, vous avez en lui un défenseur averti de l'activité économique, de l'emploi, et du progrès social.

Rapporteur du budget des anciens combattants il vient d'obtenir qu'un groupe de travail fasse rapidement des propositions pour résoudre le délicat problème du « Rapport constant ».

Défenseur des salariés et de leurs entreprises, des cadres, des classes moyennes et des commerçants, il n'a pas négligé pour autant des problèmes particuliers, comme celui des rapatriés.

Ses responsabilités de Maire lui ont appris à bien connaitre les problèmes des familles et ceux des personnes âgées.

Dans les circonstances difficiles que traverse le pays, son indépendance d'esprit, son respect de la liberté et de la justice ont rassemblé autour de lui toutes les tendances de la majorité, à l'exception du R.P.R. qui lui oppose un candidat parachuté.

Le Président POHER et le Premier ministre ont eux-mêmes formé des vœux pour le succès d'Henri GINOUX, en raison de son souci du bien public et de la compétence avec laquelle il traite les problèmes difficiles.

La décision vous appartient le 12 mars prochain.



Henri GINOUX

DEPUTE SORTANT

Maire de Montrouge

Remplaçant éventuel

HENRI HELIOT

Cadre

habitant ANTONY



VOTEZ pour Henri GINOUX

DEPUTE SORTANT – CANDIDAT D'UNION

soutenu par le

C.N.I.P. – CENTRE NATIONAL DES INDEPENDANTS ET PAYSANS
C. D. S. – CENTRE DES DEMOCRATES SOCIAUX
P. R. – PARTI REPUBLICAIN
M.D.S.F. – MOUVEMENT DES DEMOCRATES SOCIALISTES FRANÇAIS
PARTI RADICAL

Remplaçant éventuel : **HENRI HELIOT** Cadre, habitant ANTONY

ATTENTION : CECI N'EST PAS UN BULLETIN DE VOTE, LE PANNEAU DU « CANDIDAT D'UNION » PORTE LE N° 8. IL FAUT DONC, A BAGNEUX, OU IL Y A DES MACHINES A VOTER, APPUYER SUR LA TOUCHE N° 8 POUR VOTER HENRI GINOUX.

Sciences Po / fonds CEVIPOF

Dans la conjoncture économique et monétaire actuelle, l'honnêteté impose de dire que, quels que soient les résultats des élections, les lendemains risquent d'être difficiles.

Tout programme qui ne tiendrait pas compte de cette réalité ne serait qu'une tromperie à l'égard des électeurs.

C'est pourquoi le programme que défend Henri GINOUX n'a pas pour ambition de rivaliser, sur le plan des promesses, avec la démagogie du programme commun.

C'est un programme du possible.

Les objectifs d'action qu'il définit comme prioritaires correspondent aux mesures qu'attendent la très grande majorité d'entre vous.

C'est une réponse réaliste à vos espérances.

Parmi ces objectifs, signalons ceux qui concernent le plus directement votre vie quotidienne :

1° Sauvegarder les libertés individuelles et protéger le citoyen face à l'Administration;

2° Modifier le Code Pénal afin d'assurer une justice plus rapide et plus rigoureuse, pour protéger les victimes et punir les criminels;

3° Assurer le droit au travail et au logement;

4° Favoriser la liberté d'entreprise, mais assurer le contrôle par l'Etat des monopoles et des entreprises nationales;

5° Réaliser une pause des charges sociales et fiscales et modifier l'assiette de la Sécurité sociale pour défendre les entreprises de main-d'œuvre;

6° Rétablir la liberté des prix et revenir à une économie de concurrence;

7° Améliorer progressivement le SMIC et les retraites antérieures à la loi Boulin;

8° Favoriser la famille;

9° Maintenir l'autonomie des régimes de retraite complémentaire et de retraite des cadres;

10° Réformer les finances des collectivités locales et la fiscalité d'Etat.

VOTEZ DES LE PREMIER TOUR LE 12 MARS PROCHAIN POUR

Henri GINOUX

DEPUTE SORTANT - CANDIDAT D'UNION

Maire de Montrouge constamment réélu depuis 1958

soutenu par le

C.N.I.P. – CENTRE NATIONAL DES INDEPENDANTS ET PAYSANS
P. R. – PARTI REPUBLICAIN
C. D. S. – CENTRE DES DEMOCRATES SOCIAUX
M.D.S.F. – MOUVEMENT DES DEMOCRATES SOCIALISTES FRANÇAIS
PARTI RADICAL

Remplaçant éventuel : **HENRI HELIOT**

Cadre, habitant ANTONY

Inter Imprimeries - 92 Malakoff

Sciences Po / fonds CEVIPOF